



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 6, n°2 | Septembre 2015

Participation habitante et écoquartiers

Norme pro-environnementale et participation : entre adhésion et clairvoyance normative (une étude comparée entre habitants d'écoquartier et habitants de quartier ordinaire)

*Pro-environmental norm and participation: between agreement and
normative clear-sightedness (a comparative study between eco-neighbourhood's
inhabitants and traditional one)*

Didier Laugaa et Grégoire Le Campion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10961>

DOI : 10.4000/developpementdurable.10961

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Didier Laugaa et Grégoire Le Campion, « Norme pro-environnementale et participation : entre adhésion et clairvoyance normative (une étude comparée entre habitants d'écoquartier et habitants de quartier ordinaire) », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 6, n°2 | Septembre 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10961> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10961>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Norme pro-environnementale et participation : entre adhésion et clairvoyance normative (une étude comparée entre habitants d'écoquartier et habitants de quartier ordinaire)

Pro-environmental norm and participation: between agreement and normative clear-sightedness (a comparative study between eco-neighbourhood's inhabitants and traditional one)

Didier Laugaa et Grégoire Le Campion

- 1 La protection de l'environnement est, si l'on en croit, en particulier, les travaux du GIEC (rapport 4, novembre 2007), un enjeu majeur du 21^{ème} siècle. L'inquiétude croissante face à une potentielle catastrophe liée à l'activité humaine¹ est à la source d'une préoccupation pour l'environnement, de plus en plus importante pour l'ensemble des acteurs de notre société si l'on en croît l'Eurobarometer (2009). Parmi ces acteurs, nos gouvernants sont au tout premier plan, puisqu'ils se retrouvent en charge de la mise en œuvre de politiques publiques dont l'objectif central est de promouvoir une véritable éducation environnementale grâce à des stratégies de gestion de l'information visant au changement d'attitudes et, surtout, de comportements (Holahan, 1982). L'enjeu est de taille car, au-delà des catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique, se profile pour les années à venir l'impossibilité de maintenir suffisantes les ressources naturelles communes². D'où l'urgence de la mise en place d'un développement durable c'est à dire « un développement susceptible de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre les possibilités pour les générations futures de satisfaire les leurs » (rapport Bruntland, 1987).

- 2 Cette urgence se retrouve, entre autres, dans le domaine de l'urbanisme. Tout projet urbain, aujourd'hui, ne peut faire l'économie d'une prise en compte de la question du développement durable. On peut, alors, parler d'un urbanisme écologique qui « répondrait mieux à l'insatisfaction profonde et à l'inquiétude de la société pour son cadre de vie » (Berdoulay et Soubeyran, 2002).
- 3 Sur la page d'accueil du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, la ville de demain est définie comme « *une ville durable et désirable*³ ». Cette ville durable est incarnée par les projets dits ÉcoQuartiers⁴. Nouveaux fleurons de cet urbanisme respectueux de l'environnement, ils représentent, ni plus ni moins, « *les nouveaux leviers de la ville durable* » (MEEDM).
- 4 L'écoquartier de la Courrouze dans la banlieue de Rennes est, à maints égards, exemplaire. Quelles sont ses caractéristiques ?
- 5 À cheval sur les communes de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande, le quartier de La Courrouze, vaste territoire de 115 ha est longtemps resté à l'écart. Il accueillait anciennement des installations industrielles et militaires. Le projet urbain de La Courrouze, conçu par Bernardo Secchi et Paola Vigano vise à recréer de la ville sur des espaces délaissés : il s'agit de concevoir une véritable « couture » urbaine qui instaure une continuité entre les quartiers et les communes de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande. Entre ville et nature (1/3 de la surface est un espace vert), le nouveau quartier mise sur une démarche exemplaire tant sur l'aménagement global que sur les nouvelles constructions. Il a reçu le titre « Nature en ville » du palmarès ÉcoQuartier 2011 du Ministère de l'Écologie. Membre du « Club National ÉcoQuartiers », il a, également, été retenu en 2013 par le Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires pour participer à la démarche de label national ÉcoQuartier. La réalisation des différentes phases d'aménagement a débuté dans les années 2000 et se poursuivra jusqu'en 2020. Ce projet a été initié, dès le départ, toujours en concertation avec les habitants et les usagers. En 2013 et 2014, une démarche participative en continu a été menée et a contribué à co-construire des aspects importants du quartier, notamment liés aux usages et aux modes de vie. À terme, quelques 10 000 habitants et 3 000 emplois sont prévus.
- 6 La plaquette de présentation⁵ mise en ligne sur le site de la mairie de Rennes nous semble très évocatrice de ce qu'est un projet écoquartier, en général. La Courrouze y est décrit comme « *un projet exemplaire de développement durable* » qui « *se différencie (des autres quartiers) par la présence d'un « état d'esprit », d'une identité forte qui incite chacun à se sentir chez soi* ». Tout dans ce projet est prévu pour « *placer l'humain au cœur de l'urbanisme* ». J usqu'à envisager un mélange harmonieux dans lequel les différents habitats « *co-existent avec les autres sans frontière, mais, au contraire, en favorisant toutes les rencontres* ». L'espace se met, alors, à « *respirer* », cet anthropomorphisme descriptif laissant la place à une possible *confusion entre ce qui relève du bâti et ce qui relève de l'humain*. Ainsi imaginé, l'écoquartier fonctionnerait comme un « *site comportemental* » au sens de Wicker (1979, in Moser et Weiss, 2003) à savoir : « *un système ordonné, autorégulé et avec des frontières définies, composé d'éléments humains et non humains remplaçables qui interagissent de façon synchronisée pour mener à bien une séquence ordonnée d'évènements appelée le programme comportemental* ».
- 7 Par ailleurs, un autre élément remarquable des écoquartiers est le fait de placer l'habitant au cœur du processus de construction de son environnement. La majorité de ces nouveaux projets urbanistiques insiste sur la nécessité de donner aux citoyens les outils

leur permettant de participer, d'alimenter et d'enrichir leur environnement quotidien, afin qu'ils puissent, tous ensemble, construire un environnement durable. Ceci s'inscrit dans la logique du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA, 2007-2012) qui souligne que « *les trois dimensions du développement durable - économique, sociale et environnementale, portées chacune par des acteurs différents, ne peuvent être articulées que dans de nouvelles formes de gouvernance, associant à la puissance publique tous ces acteurs, alliant participation des habitants et capacité technique de réalisation* ». La Courrouze n'échappe pas à cette préconisation qui constitue, de fait, une forte invitation à une nouvelle forme de gouvernance participative. Il est, en effet, clairement indiqué sur la plaquette de présentation que la Courrouze « *est un lieu où habitants et usagers deviennent des acteurs participants à la vie de leur quartier. Initiatives spontanées, projets associatifs, rencontres régulières... Une citoyenneté de proximité y est favorisée* ». Autrement dit, la Courrouze (mais plus généralement les écoquartiers) ré-invente une vie de quartier à travers la diversité des activités et des rencontres possibles *in situ* (Emelianoff, 2006). Il favorise la proximité en permettant un échange constructif et pérenne entre les différents acteurs. Cet échange facilite, à son tour, l'émergence d'un sentiment d'appartenance au quartier habité (Sauvé, 1997) qui, lui-même, alimente une des composantes de l'identité globale que l'on peut appeler, à la suite des travaux de Proshanski, Fabian et Kaminoff (1983) l'identité de lieu : « *une identité forte qui incite chacun à se sentir chez soi* » (plaquette de présentation de la Courrouze). Or, si on en croit les études du réseau City-Identity-Sustainability (Pol, 2002 in Fleury-Bahi, 2010), cette identité de lieu « *fonctionne comme un élément de second ordre vers lequel les processus d'identification, de satisfaction et de cohésion sociale convergent pour établir un panorama favorisant la durabilité* » (Pol, Castrechini et Di Masso, in K.Weiss et F. Girandola, 2010).

- 8 Autrement dit, l'écoquartier serait le quartier idéal (ou idéalisé) dans lequel les habitants, "porté" par un même sentiment d'appartenance, mettraient en œuvre un « *ensemble d'activités humaines dont l'intentionnalité est de contribuer à la protection des ressources naturelles ou du moins à la réduction de la détérioration de l'environnement* » (Aragonès, 1985 in Weiss et Girandola, 2010).

1. L'émergence d'une norme pro-environnementale et participative

- 9 Nous pourrions résumer, de façon un peu triviale, ce que nous avons précédemment écrit, par la question suivante : habiter un écoquartier génère-t-il un engagement quasi automatique, dans des activités ou comportements écologiquement responsables ?
- 10 Pour vérifier si, effectivement, un cadre de vie « écologiquement idéal » facilite l'apparition de comportements adaptés, une seule possibilité : celle d'évaluer les Comportements Écologiques Responsables tels qu'ils sont relatés par des habitants d'un écoquartier (et non pas tels qu'ils sont véritablement)⁶ et d'examiner dans quelle mesure ces comportements sont significativement plus importants que ceux relatés par des habitants d'un quartier « classique ».
- 11 Il existe, aujourd'hui, bon nombre de questionnaires de Comportements Éco-Responsables auto-passés (Pelletier et al., 1997 ; Dunlap et al, 2000 ; Milfont et Duckitt, 2010...). Mais il n'est pas certain que ces questionnaires rendent suffisamment compte des comportements réels (Corral-Verdugo, 1997). En effet, Félonneau (1994) a pu montrer que

les personnes interrogées ont tendance à répondre en fonction de ce qu'ils pensent être la réponse attendue plutôt que de façon objective. Surtout quand il s'agit de répondre à des questionnaires portant sur des critères liés à une norme en vigueur.

- 12 La question est, alors de savoir si les questionnaires de comportements écologiques sont concernés par ce biais lié à l'existence d'une norme ; autrement dit de savoir s'il existe une norme sociale pro-environnementale à laquelle il est important de dire que l'on y souscrit ?
- 13 L'ampleur prise par les préoccupations liées à l'écologie semble justifier la constitution d'un discours dominant que l'on pourrait qualifier de pro-environnemental. Mais, si l'on retient la définition proposée par Dubois (1994), l'argument selon lequel la préoccupation pour la protection de l'environnement est partagée par le plus grand nombre d'entre nous est insuffisant pour affirmer l'existence d'une norme sociale.
- 14 En effet, selon cet auteur, une norme sociale est un modèle culturel d'action et d'évaluation auquel les individus sont censés se conformer. Il y a, donc, dans cette définition, une forte dimension prescriptive, notamment en termes de comportements à adopter (Dubois, 2002). La norme ne définit pas seulement un idéal, un but à atteindre, elle définit des façons d'être et d'agir. Par ailleurs, une norme sociale possède une forte dimension de désirabilité sociale. Adhérer à la norme et agir en conformité avec ce qui est attendu sont fortement liés à la recherche de l'approbation des autres, et ce malgré l'absence de sanctions formelles en cas de non-respect de cette norme.
- 15 Parler de norme sociale pro-environnementale suppose donc que l'on retrouve, au-delà du consensus sur l'importance du respect et de la protection de l'environnement, un ensemble de prescriptions concernant les Comportements Ecologiques Responsables (Aragonès, 1985) à adopter ainsi qu'une dimension de désirabilité sociale, cette dernière signifiant que les individus ont un comportement écologique au moins autant par conviction personnelle que pour avoir une bonne image auprès de leurs voisins, amis etc.
- 16 Nul doute que ces deux dimensions, prescriptive et de désirabilité sociale, sont bien présentes derrière le discours écologique actuel. La dimension prescriptive est permanente. Face à l'urgence, le discours écologique ne se limite plus à une simple description des potentielles conséquences du dérèglement climatique mais à une injonction de ce qu'il est important de faire et, de fait, de ne pas faire (Cialdini et al., 1990) sur les normes descriptives et prescriptives. Autrement dit, le discours écologique ressemble, de plus en plus, à une forte préconisation à changer de mode de vie. Il faut, pêle-mêle : trier ses déchets, économiser l'eau et l'énergie, acheter des produits locaux et de saison, prendre les transports en commun, faire du vélo⁷...Quant à la désirabilité, elle est tout aussi évidente. Comment l'individu peut-il imaginer penser ou dire autrement que le discours ambiant et dominant ? Face à « *l'offense faite à Gaïa* » (Bruckner, 2011 : 31) il faut être éco-citoyen : c'est l'unique façon de « *transformer la menace en promesse désirable... car lorsque les océans se seront réchauffés, nous n'aurons aucun moyen de les refroidir....* » (Rocard, Bourg et Augagneur, *Le Monde*, 3 Avril 2011 in Bruckner, op cit). Mais cette invitation à changer de vie, à consommer plus responsable, émergente en vertu des problèmes écologiques "récents" auxquels les individus se confrontent, vient se heurter à une norme plus ancienne (mais encore très sociologiquement présente et marquée), à savoir la norme de consumérisme. Il y a fort à penser, du fait de cette historicité, que cette dernière soit encore dominante chez certains d'entre nous....

- 17 Et dans les écoquartiers alors ? Là aussi, la norme est partout : technique, tout d'abord dans la constellation de certifications, de labels environnementaux qui, pour les uns valident une démarche (norme Haute Qualité Environnementale (HQE)) tandis que les autres mesurent la performance énergétique (Haute Performance Énergétique (HPE, 2005)). Mais aussi sociale. En effet, nous pouvons penser que faire le choix de vivre dans un écoquartier, c'est adhérer à cette image de ville durable « désirable » (cf. page1) souhaitée et idéalisée par les principaux acteurs de la ville et conforme au discours normatif ambiant pro-écologique. Avec, qui plus est, en filigrane, une participation active des habitants à la vie du quartier, levier incontournable dans l'engagement et la fabrique de cette ville durable (Tozzi, 2014 à paraître). Participation d'autant plus prégnante que le contexte urbanistique français est caractérisé par l'introduction progressive d'une injonction participative dans la loi (loi sur l'administration territoriale de 1992, loi d'orientation sur la ville de 1991, loi Barnier de 1995, loi Solidarité et renouvellement urbain de 2000 pour ne citer qu'elles).
- 18 Déjà, en 2008, Félonneau et Becker repéraient l'existence d'une norme sociale pro-environnementale. Elles ont pu montrer, en outre, que certains individus sont clairvoyants dans la mesure où ils savent parfaitement donner d'eux une image socialement valorisée (condition pro-normative) ou socialement négative (condition contre-normative) en comparaison aux réponses données de façon spontanée (condition standard). Le concept de clairvoyance normative (CN) a été introduit par Py et Somat (1991). Il se définit comme la connaissance (ou la non-connaissance) de la nature socialement valorisée d'un comportement ou d'un jugement particulier. Une personne clairvoyante est consciente de la nature normative versus contre-normative d'une attribution ou d'un comportement (Somat et Vazel, 1999). La clairvoyance normative « *participe plus largement d'une activité assez générale orientée vers la connaissance du fonctionnement social et plus spécifiquement vers la compréhension des déterminants des conduites sociales* » (Py et Ginet, 1999, p. 13).
- 19 Quelques résultats méritent d'être précisés : cette connaissance ou non-connaissance est indépendante de l'adhésion individuelle à la norme sociale à laquelle elle se réfère ; La clairvoyance normative (CN) et l'adhésion normative (AN) peuvent, donc, être disjointes (Py et Ginet, 1999 ; Py et Somat, 1991). D'autre part, les individus capables de garder une certaine distance par rapport aux objets sociaux, développent une clairvoyance normative plus large que les autres (Dubois, 1988 ; Dubois et Le Poulitier, 1993 ; Channouf et al., 1995). Cette capacité leur permet « *de développer des stratégies adaptatives pour essayer de répondre aux attentes des autres* » (Somat et Vazel, 1999, p. 693).
- 20 D'un point de vue opérationnel, la clairvoyance se mesure à l'aide du paradigme d'auto-présentation de Jellison et Green (1981). Il consiste à évaluer l'écart entre le score réalisé sur un questionnaire donné en consigne normative, autrement dit en s'efforçant de donner la meilleure image de soi et celui produit en consigne contre-normative, c'est à dire en cherchant à donner la moins bonne image de soi.

2. Les habitants des écoquartiers au prise avec cette norme pro-environnementale : entre clairvoyance et adhésion normative

- 21 Les travaux précédemment cités, la mise en avant, dans le discours social dominant, d'une nouvelle vision de la ville, incitent à penser que les habitants des écoquartiers témoignent, de par leur choix résidentiel, d'une plus grande adhésion à la norme pro-environnementale. Pour les mêmes raisons, auxquelles s'ajoute l'importante promotion de la norme pro-environnementale au sein des écoquartiers, les habitants des écoquartiers auraient une meilleure connaissance de cette norme, et développeraient ainsi une plus grande clairvoyance normative que le reste de la population.
- 22 Cependant, comme nous l'avons signalé plus haut, de nombreuses études (Py et Somat, 1991 ; Py et Ginet, 1999 ; Somat et Vazel, 1999) ont montré que la clairvoyance normative était indépendante du degré d'adhésion individuelle à la norme de référence, ici l'adhésion à la norme pro-environnementale. La question centrale devient, alors : les réponses des habitants des écoquartiers aux questionnaires sur les comportements écologiques responsables sont-elles le résultat d'une véritable adhésion à la norme pro-environnementale ou alors, plutôt celui d'une grande clairvoyance, c'est-à-dire de la grande compréhension de cette norme et de ses prescriptions. Autrement dit, les écohabitants pourraient répondre dans le sens de cette norme afin simplement de se conformer à ce que socialement nous attendons d'eux et non par réelle adhésion à la norme environnementale.

3. Méthodologie et résultats de l'enquête

3.1. La méthode

3.1.1. Les participants

- 23 Les participants à l'enquête sont au nombre de 200. Ils se répartissent selon deux groupes : 100 participants (groupe témoin) résidant dans l'écoquartier de Rennes la Courrouze et 100 autres participants vivant dans des logements dits « classiques » en périphérie proche du cœur de ville (groupe contrôle).
- 24 Afin de limiter le plus possible les biais liés à la potentielle hétérogénéité de nos deux groupes, notre groupe contrôle a été constitué par des personnes vivant dans des logements dont les caractéristiques étaient les plus proches possibles de celles des logements de la Courrouze (logements neufs répondant aux dernières normes environnementales ou logements réhabilités selon ces mêmes normes, infrastructures en lien avec les Comportements Écologiques Responsables similaires (tri des déchets, desserte transports en commun...).
- 25 Malgré cette précaution, certaines différences entre nos deux groupes, subsistent. Quelles sont-elles ? Elles sont au nombre de deux concernant les catégories socio-démographiques :
- On observe une différence significative concernant le nombre moyen d'enfants par foyer : 2,11 pour le groupe contrôle et 1,77 pour le groupe témoin

- 26 - Le niveau de diplôme de notre population écoquartier est significativement plus élevé que dans le groupe contrôle. (91 % des personnes vivant dans l'écoquartier possèdent un diplôme de 1^{er}, 2nd ou 3^{ème} cycle universitaire vs 73 %).
- 27 En plus des données socio-démographiques classiques, la fiche signalétique demandait à nos sujets de caractériser leur lieu d'habitation à l'aide des 5 adjectifs : sûr, verdoyant, beau, central, urbain. Nous avons également demandé à nos sujets quel serait leur lieu de vie idéal : ils avaient le choix entre un écoquartier, la campagne ou la ville.
- 28 Sur ces deux questions on observe une différence significative entre le groupe contrôle et le groupe écoquartier.
- En effet, on note une différence significative au niveau de la perception du quartier entre les deux populations. Les personnes que nous avons sollicitées dans l'écoquartier de La Courrouze trouvent, significativement, leur quartier plus beau, plus verdoyant et plus sûr. En revanche elles le trouvent, significativement, moins central et moins urbain, que les personnes du groupe contrôle.
 - Enfin, on observe une différence significative à propos du lieu rêvé pour déménager. Près des 2/3 des personnes du groupe contrôle choisiraient la ville, 26 % préférant la campagne. 4 % seulement choisiraient un écoquartier. Quant aux habitants de notre groupe témoin : 49 % voudraient déménager à la campagne, 29 % iraient « en ville », 22 % des sujets conserveraient le choix écoquartier.
- 29 Malgré ces quelques différences décrites ci-dessus, la plupart des critères retenus sont conformes dans les deux populations : la comparaison des résultats dans nos deux populations s'avère, nous semble-t-il, pertinente.

3.1.2. Instruments de mesure

- 30 Présentation du questionnaire de Comportements Écologiques responsables
Pour mesurer les comportements écologiques, nous nous sommes basés sur l'inventaire d'attitudes et de comportements environnementaux élaboré et validé par Milfont et Duckitt (2010).
- 31 Ce choix se justifie, au-delà des excellentes qualités psychométriques de cet inventaire, par la présence des trois dimensions de l'échelle se référant aux comportements écologiques qui nous semblent essentiels dans le cadre de cette recherche, à savoir : « les comportements individuels quotidiens », « l'activisme » et « l'acceptation des politiques publiques ».
- 32 La dimension « comportements individuels » permet de mesurer l'adéquation des gestes de la vie quotidienne aux problématiques environnementales (e.g., « *Je trie le plus possible mes déchets.* »). La dimension « acceptation des politiques publiques » permet d'évaluer le degré d'adhésion des citoyens au discours ambiant véhiculé par nos politiques vis-à-vis des problématiques environnementales (e.g., « *Des mesures doivent être mises en place pour contrôler l'industrie et les entreprises afin de protéger l'environnement même si cela signifie que les choses vont coûter plus cher.* »). Enfin, la dimension « activisme » nous permet d'appréhender le niveau de participation des habitants à la vie locale ainsi que leur niveau d'engagement dans des projets écologiques plus globaux (e.g., « *Je participe régulièrement à un groupe, une organisation environnementale.* »).

- 33 Notre échelle se compose en tout de 24 items, auxquels il faut répondre à l'aide d'une échelle de Likert en 5 points, de (1) complètement en désaccord, à (5) complètement d'accord.
- 34 Les items de l'inventaire des comportements écologiques de Milfont et Duckitt ont été soumis à la procédure classique de traduction et contre-traduction. Les éventuels écarts constatés ont été discutés entre les traducteurs pour trouver une solution satisfaisante. Puis l'échelle a été re-testée.

3.1.3. Procédure

- 35 En général, les recherches en lien avec les concepts de normes sociales et de clairvoyance normative utilisent la procédure développée par *Jellison et Green (1981)*. Cette procédure, appelée « paradigme de l'auto-présentation » comprend trois phases distinctes. Lors de la première phase on utilise la consigne standard du questionnaire (*pour chacune des affirmations suivantes, indiquez le plus honnêtement possible si vous êtes : complètement en désaccord, en désaccord, plutôt en désaccord, ni en accord ni en désaccord, plutôt d'accord, d'accord, complètement d'accord*). Cette phase permet d'évaluer le positionnement des répondants vis-à-vis de la norme, c'est-à-dire leur degré d'adhésion normative. Dans la deuxième phase, la consigne pro-normative (*pour chacune des affirmations suivantes répondez, en vous positionnant sur l'échelle graduée, de manière à essayer de vous faire bien voir. Indiquez si vous êtes : complètement en désaccord, en désaccord, plutôt en désaccord, ni en accord ni en désaccord, plutôt d'accord, d'accord, complètement d'accord*) permet de mesurer, pour chaque répondant, son niveau de besoin d'approbation sociale (donner de soi une image positive). Enfin, dans la troisième phase, la consigne contre normative (*Pour chacune des affirmations suivantes répondez, en vous positionnant sur l'échelle graduée, de manière à essayer de vous faire mal voir. Indiquez si vous êtes : complètement en désaccord, en désaccord, plutôt en désaccord, ni en accord ni en désaccord, plutôt d'accord, d'accord, complètement d'accord*) vise à évaluer, pour chaque répondant, sa capacité à rechercher la désapprobation sociale (donner de soi une image négative). C'est cette procédure en trois phases que nous avons utilisée pour cette recherche présentée ici.
- 36 Les scores de clairvoyance normative correspondent à la différence entre les réponses obtenues avec les consignes pro normatives et celles obtenues avec les consignes contre normatives. Ainsi, le score de clairvoyance est calculé en soustrayant le score de la consigne contre-normative à celui du score de la consigne pro-normative. Chaque item a, donc, une étendue théorique de -4 à +4. Un score entre -4 et 0 correspond à un sujet non clairvoyant, tandis qu'un score entre 0 et +4 correspond à un sujet clairvoyant.
- 37 Dans le cadre de notre enquête, chaque questionnaire a été administré en face à face par un chercheur pour éviter les incompréhensions des répondants et, de fait, assurer une meilleure fiabilité des résultats recueillis par rapport à un protocole d'auto-passation.

3.1.4. Qualités psychométriques de l'inventaire de Milfont et Duckitt

- 38 Afin de vérifier les qualités psychométriques de cet inventaire, nous avons réalisé un ensemble de tests statistiques⁸.
- 39 Les résultats sont les suivants :

Tableau 1. Données descriptives questionnaires CER

	Nombre d'items	α	Corrélation inter-items	M	Écart type	Kurtosis
Comportements écologiques	8	0.69	0.22	3.30	0.67	-0.06
Activisme	8	0.89	0.46	4.56	1.06	0.61
Acceptation des politiques publiques	8	0.71	0.31	2.97	-0.94	-0.41

- 40 Les scores obtenus à l'alpha de Cronbach ainsi que les corrélations inter-items indiquent une bonne cohérence interne du questionnaire (fiabilité et homogénéité des réponses). D'autre part, chaque dimension a des coefficients d'aplatissement satisfaisants ce qui témoigne de l'absence de déviation significative par rapport à la moyenne. Pour finir, on constate une grande indépendance (absence significative de lien) entre les trois dimensions évaluées.

Les Résultats

- 41 Rappelons succinctement nos deux hypothèses : les habitants des écoquartiers témoignent d'une plus grande adhésion à la norme pro-environnementale et développeraient une plus grande clairvoyance normative que le reste de la population. Le tableau récapitulatif ci dessous est un tableau de synthèse de l'ensemble des scores obtenus au questionnaire.

Tableau 2. Tableau de synthèse des moyennes des scores pour chaque groupe et chaque condition

	Lieu d'habitation	Score global	Comportement	Activisme	Acceptation
Adhésion Normative	Écoquartier	100,32	36,90	25,30	36,20
	G. contrôle	84,39	33,20	31,60	24,50
Clairvoyance Normative (Bien voir)	Écoquartier	105,45	33,20	38,70	33,10
	G. contrôle	100,10	35,80	38,10	26,20
Clairvoyance Normative (Mal voir)	Écoquartier	25,12	4,40	7,70	14,30
	G. contrôle	43,10	13,40	15,40	13,70
Clairvoyance Normative	Écoquartier	62,13	32,00	31,00	21,80
	G. contrôle	50,73	18,40	22,70	17,50

Concernant la clairvoyance normative : résultats

Tableau 3. Résultats globaux clairvoyance normative

	Condition lieu d'habitation	N _e	Moyenn on	Significati on
clairvoyance normative	Écoquartier	100	62,13	,000
	Groupe contrôle	100	50,73	,000

- 42 On observe bien une différence significative entre les scores de clairvoyance normative selon que l'on habite un écoquartier ou pas, (écoquartier =62.13, groupe contrôle =50.73 ; $p < 0.01$). Ainsi les habitants écoquartier sont plus clairvoyants que les habitants du groupe contrôle. Cela traduit une meilleure connaissance du fonctionnement social et plus

spécifiquement une meilleure compréhension des déterminants des conduites sociales induits par la norme pro-environnementale.

- 43 Ces résultats sont confirmés quelle que soit la dimension étudiée (cf. tableau ci-dessous)

Tableau 4. Résultats clairvoyance normative sur les trois dimensions

	Condition lieu d'habitation	Comportement	Activisme	Acceptation
Clairvoyance Normative	Écoquartier	32,00	31,00	21,80
	Groupe contrôle	18,40	22,70	17,50

Concernant l'adhésion normative

Tableau 5. Résultats globaux adhésion normative

	Condition d'habitation	Lieu	N	Moyenne	Signification
Adhésion normative	Écoquartier		100	100,32	,000
	Groupe contrôle		100	84,39	,000

- 44 Ce résultat confirme notre hypothèse : les habitants des éco-quartiers témoignent d'une plus grande adhésion à la norme environnementale (il est important de rappeler que l'infrastructure favorisant la mise en place de comportements écologiques responsables était similaire dans les deux quartiers). Cela signifie que l'adoption d'une conduite écologique responsable ne dépend pas tant des ressources mises à disposition que de la volonté de la mettre en œuvre.
- 45 Mais ces résultats deviennent plus complexes lorsqu'on étudie les scores pour chacune des dimensions étudiées

Tableau 6. Résultats globaux adhésion normative sur les trois dimensions

	Condition lieu d'habitation	Comportement	Activisme	Acceptation
Adhésion Normative	Écoquartier	36.9	25.3	36.2
	G. contrôle	33.2	31.6	24.5

- 46 La plus forte adhésion normative des habitants des écoquartiers ne se retrouve que sur deux des trois dimensions (comportements et acceptation des politiques publiques). En revanche, le score global d'activisme de ces habitants est significativement plus faible que celui obtenu par les habitants du « quartier classique » (25,3 vs 31,6, $p < 0.01$). Ce résultat, inattendu, signifierait, en première lecture, que les habitants des écoquartiers sont moins participatifs, moins engagés que les autres.

Conclusion : discussions et questionnements

- 47 Nos hypothèses de départ sont validées. En effet, les habitants des écoquartiers manifestent une plus grande clairvoyance normative. Ils ont une meilleure perception du caractère normatif du pro-environnementalisme, c'est-à-dire de la valorisation sociale du pro-environnementalisme, de sa désirabilité sociale et de ses prescriptions.
- 48 Par ailleurs, et malgré certaines spécificités selon les dimensions étudiées (comportements, activisme, acceptation des politiques publiques) les habitants des écoquartiers témoignent, globalement, d'une plus grande adhésion normative.
- 49 La question qui se pose alors, est de savoir si la supériorité des scores d'adhésion normative dans l'écoquartier correspond véritablement à l'adoption de comportements écologiques responsables plus nombreux ou si elle est, seulement, le « fruit » d'une plus grande clairvoyance normative.
- 50 Il est, hélas, impossible de répondre à cette question puisque notre méthodologie nous empêche d'avoir un accès direct au comportement des personnes interrogées. Pourtant, certains des résultats observés semblent aller dans le sens de notre deuxième interprétation. En tout état de cause, ils nous invitent à la plus grande prudence. Quels sont ces résultats ?
- 51 En premier lieu on constate que, dans la population écoquartier, les scores d'adhésion normative sont plus élevés que les scores de clairvoyance dans la dimension « bien se faire voir », sur les deux sous-échelles : comportements et acceptations des politiques publiques. Cela signifie que ces habitants déclarent qu'ils sont, d'un point de vue comportemental, encore plus vertueux que ce qu'ils pensent que la norme sociale valorise à maxima... Cela signifie également qu'ils se sentent encore plus sensibles au discours écologique porté par les pouvoirs publics que n'importe quel citoyen déjà très impliqué... Faut-il y voir, plus qu'une véritable adhésion, une parfaite connaissance et un rapport étroit avec le discours ambiant ? Difficile de ne pas traduire ces résultats comme un besoin de consonance d'une population dont les propos doivent être conformes à leur nouveau choix résidentiel.
- 52 Quant à la participation, les résultats obtenus sur la dimension « activisme » confirment que le dévouement annoncé par les habitants des écoquartiers à la cause environnementale est liée à une conscience accrue de ce que doivent être leurs propos. On peut imaginer que la très grande exposition à la norme écologique (dans laquelle l'injonction participative est, rappelons-le, extrêmement présente) est à l'origine de cette conformité du discours. En revanche, comme nous l'avons souligné, les actes ne semblent pas suivre les paroles. Les habitants des écoquartiers se disent, en effet, moins actifs, moins militants que ceux du groupe contrôle. Comment expliquer ce résultat surprenant ? Une des pistes explicatives pourrait être dans le fait que ces habitants considèrent que l'achat (ou la location) d'un logement dont les caractéristiques respectent parfaitement les nouvelles normes environnementales, qui plus est dans un quartier vantant son caractère vertueux, suffit comme acte engageant. Il y a peut-être chez eux aussi un relatif désintérêt pour ce qui se passe ailleurs du fait d'un sentiment de protection lié lui-même au sentiment d'appartenance à leur nouveau quartier. Le choix de vivre dans un écoquartier peut alors être, considéré plus comme un acte d'autoprotection que comme un acte motivé par l'intérêt général. À moins que les choses

ne se passent en sens inverse, c'est à dire que le fait d'habiter dans un écoquartier développe un sentiment de protection et de différenciation par rapport à l'extérieur et entraîne une forme de rempli sur le quartier, sur un entre-soi au sein du quartier.

- 53 À ce propos, si l'on s'en tient à la rédaction des différents items de cette dimension, nous pouvons remarquer que seul l'item 3 (« *Je participe activement à la vie de quartier au travers de dispositifs existants (conseil de quartiers, associations d'habitants, réunions publiques etc.)* ») obtient un score significativement supérieur à celui obtenu par les habitants du groupe contrôle (72.243 vs 22.521 ; $p < 0.01$). Sur cet item, donc, les habitants des écoquartiers montrent une adhésion normative supérieure à celle du groupe contrôle....
- 54 La rédaction de cet item peut laisser penser qu'il mesure une dimension très particulière de la participation, à savoir une participation de proximité (les autres items se rapportant plus à une dimension globale de l'activisme : item 1 : « *je participe régulièrement à un groupe, une organisation environnementale* »). Cette différenciation des scores (entre l'item 3 et l'ensemble des autres items) confirme que la participation n'est pas une dimension univoque (on est participant ou on ne l'est pas) mais se manifeste de façon différenciée chez un même individu, selon le contexte considéré. Cette participation s'articulerait autour de strates allant du niveau local (familier, de proximité) à un niveau plus général. Il est important de rappeler que les écoquartiers prônent, comme nous l'avons déjà dit, une nouvelle forme de gouvernance dans laquelle chaque habitant est un véritable acteur de la vie locale (avec une insistance moindre sur les questions d'ordre général). Avec le risque, tout de même, si l'on en croît la comparaison des scores entre l'item 3 et les autres items, que la centration sur une participation au niveau du quartier diminue d'autant la participation à un niveau plus général et qu'elle se limite, alors, à une « démocratie de proximité » cantonnée à une échelle micro-locale tant du côté des habitants que des politiques. Les prochaines recherches à ce sujet devront prendre la mesure de ce risque et proposer des outils permettant une opérationnalisation pertinente de la participation dans toutes ces formes.

Dubois N., 2002, « Autour de la norme sociale », *Les cahiers de psychologie politique*, URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1640>

BIBLIOGRAPHIE

- Berdoulay V., Soubeyran O., 2002, *L'écologie urbaine et l'urbanisme : aux fondements des enjeux actuels*, Paris, La Découverte.
- Bruckner P., 2011, *Le fanatisme de l'apocalypse*, Paris. Grasset.
- Brundtland G.H., 1987, *Our common future*, Oxford, Oxford University Press.
- Cialdini R., Reno R., Kalgren C., 1990, A focus theory of normative conduct : recycling the concept of norms to reduce littering in public places, *Journal of Personality and Social Psychology*, 58, p. 1015-1026.

- Channouf A., Py J., Somat A., 1995, « Internalité, clairvoyance normative et pratiques pédagogiques », *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 26, p. 72-87.
- Corral-Verdugo V., 1997, "Dual 'realities' of conservation behavior : Self-reports vs observations of re-use and recycling behavior", *Journal of Environmental Psychology*, 17, p. 135-145.
- Dubois N., 1988, "The norm of internality : Social valorization of internal explanations of behaviors and reinforcements in young people", *Journal of Social Psychology*, 4, p. 431-439.
- Dubois N., 1994, *La norme d'internalité et le libéralisme*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Dubois N., Le Poulter F., 1993, « Effet du libéralisme pédagogique sur l'internalité et la clairvoyance normative », in Beauvois J.L., Joule R.V., Monteil J.M. (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales : jugements sociaux et changement des attitudes*, vol. 4, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, p. 83-94.
- Dunlap R.E., Van Liere K.D., Mertig A.G., Jones R.E., 2000, "Measuring endorsement of the new ecological paradigm : A revised NEP scale", *Journal of Social Issues* 56 (3), p. 425-442.
- Emelianoff C., 2006, « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? » *ESO Travaux et Documents*, n° 25, déc., p. 35-43.
- Eurobarometer, 2009, *Special Eurobarometer 322 : European's attitude towards climate change*, European commission.
- Félonneau M.L., 1994, « Les étudiants et leurs territoires », *Revue française de sociologie*, 4, p. 533-559.
- Félonneau M.L., Becker M., 2008, "Pro-environmental attitudes and behavior : Revealing perceived social desirability", *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 21, 4, p. 25-53.
- Fleury-Bahi G., 2010, *Psychologie et Environnement : des concepts aux applications*, Bruxelles, De Boeck.
- Holahan C.J., 1982, *Environmental Psychology*, NY, Random House.
- Jellison J.M., Green J., 1981, "A self-presentation approach to the fundamental attribution error : The norm of internality", *Journal of Personality and Social Psychology*, 40, p. 643-649.
- Milfont T.L., Duckitt J., 2010, "The environmental attitudes inventory : A valid and reliable measure to assess the structure of environmental attitudes", *Journal of environmental Psychology*, 30, p. 80-94.
- Moser G., Weiss K., 2003, *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin.
- Pachauri R.K., (dir.), 2007, *Bilan 2007 des changements climatiques*, rapport de synthèse GIEC.
- Pelletier L., Green-Demers I., Béland A., 1997, « Pourquoi adoptez-vous des comportements écologiques : validation en langue française de l'échelle de motivation vis-à-vis des comportements écologiques », *Revue canadienne des sciences du comportement*, p. 145-156.
- Pol E., Castrechini A., Di Masso A., 2010, « Développement durable : attitudes, compétences et cohésion sociale », in Weiss K., Girandola F. (dir.), *Psychologie et développement durable*, Éditions In Press, Paris, p. 95-117.
- Proshanski H. M., Fabian A. K., & Kaminoff R., 1983, "Place-identity", *Journal of Environmental Psychology*, 3, p. 57-83.

Py J., Ginet A., 1999, « Clairvoyance normative et attribution causale dans le cadre d'une situation de formation d'impression », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 12, p. 7-35.

Py J., Somat A., 1991, « Normativité, conformité et clairvoyance : leurs effets sur le jugement évaluatif dans un contexte scolaire », Beauvois J.L., Joule R.V., Monteil J.M. (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales*, Vol 3. DelVal, Cousset, p. 167-193.

Sauvé L., 1997, *Pour une éducation relative à l'environnement*, 2^{ème} édition, Montréal, Guérin.

Somat A., Vazel M.-A., 1999, "Normative clear-sightedness : A general knowledge of social valuation", *European Journal of Social Psychology*, 29, p. 691-705.

Tozzi P., 2014, *Enjeux participatifs dans l'adaptation urbaine durable. Mises en perspectives d'opérations d'écoquartiers bordelais*, Sud-Ouest européen.

Weiss K., Girandola F., 2010, *Psychologie et développement durable*, Dunod, Paris.

NOTES

1. « Il n'y a pas une espèce sur terre aussi peu durable que l'homme » (Paccalet, 2011).
2. « En 2007, l'humanité a utilisé l'équivalent d'une planète et demie » (Kempf, 2010).
3. Nous reviendrons, plus tard, sur cette notion de désirabilité.
4. En l'absence d'une définition officielle, nous considérerons, de façon un peu triviale, que c'est un « morceau de ville » imaginé et construit pour préserver et valoriser à maxima l'environnement dans lequel il est érigé. C'est, autrement dit, un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire (définition du ministère de l'égalité des territoires et du logement).
5. Cette plaquette, écrite par la société "Territoires" basée à Rennes, est le résultat d'un travail collaboratif entre la mairie de Rennes, les architectes et urbanistes responsables de la réalisation technique de la Courrouze et une équipe de communicants. Elle est une fidèle retranscription du discours des principaux acteurs de ce quartier et constitue, ainsi, un document fiable et utilisable dans le cadre d'une étude scientifique.
6. Ce biais méthodologique est partiellement traité ci-dessous mais sera repris dans la partie résultats et commentaires.
7. Cf. Quiz sur les gestes écologiques au quotidien sur le site du MEEDEM.
8. Alpha de Cronbach, corrélation inter-item, coefficient d'aplatissement (kurtosis) réalisés grâce au logiciel SPSS.

RÉSUMÉS

L'ampleur prise par les préoccupations liées à l'écologie se révèle dans la constitution d'un discours dominant essentiellement prescriptif. Il en découle une nouvelle norme sociale : la norme pro-environnementale. Au-delà de la préconisation de Comportements Écologiques Responsables, le discours ambiant insiste sur la nécessité d'une participation massive des habitants à la vie de leur quartier. Cette injonction participative apparaît, en particulier, dans les projets urbanistiques dits écoquartiers. La comparaison de deux échantillons de 100 habitants

(issus d'un quartier traditionnel et d'un écoquartier) met en évidence que les habitants des écoquartiers montrent une plus grande clairvoyance que les autres. Cela signifie qu'ils ont une meilleure connaissance de la nature socialement valorisée du discours écologique. Cette clairvoyance porte, tout particulièrement sur la nécessité de la participation locale à la vie de quartier. Cependant, le haut niveau de clairvoyance vient remettre en question le crédit à accorder aux réponses des habitants des écoquartiers concernant leur adhésion à des comportements écologiques responsables et leur participation réelle à la vie locale.

The dimension taken by ecology-related issues is revealed in the establishment of a dominant ideology essentially prescriptive in nature. From this a new social norm has appeared : the pro-environmental norm. More than just recommending Ecologically Responsible Behaviour, prevailing opinion insists that inhabitants become involved on a grand scale in the life of their neighbourhood. This demand for participation is particularly apparant in urban Eco-neighbourhood projects. The comparison of two groups of 100 inhabitants (of an Eco-neighbourhood and a traditional one) shows that Eco-neighbourhood inhabitants have a greater normative clear-sightedness than the others. This means that they are better acquainted with the socially valorising nature of pro-ecological attitudes. This clear-sightedness is especially apparant on the issue of local involvement in neighbourhood life. However, the high level of clear-sightedness leads us to question how much credit can be given to the answers of eco-neighbourhood inhabitants concerning their involvement in ecologically responsible behaviour and the true level of their participation in local life.

INDEX

Mots-clés : participation, clairvoyance normative, écoquartier, comportements écologiques

AUTEURS

DIDIER LAUGAA

Didier Laugaa est maître de conférences en Psychologie Sociale à l'Université Bordeaux-Montaigne. Ses principales recherches ont porté sur la question du stress professionnel. Dans le cadre de l'ANR Pagode, il s'est particulièrement intéressé à la question des comportements écologiques mais également, à la place de l'intimité et du privé dans les nouveaux projets urbanistiques.

GRÉGOIRE LE CAMPION

Grégoire Le Campion est psychologue. Diplômé d'un Master 2 de Psychologie Sociale à l'Université de Bordeaux, il a activement contribué à l'élaboration des enquêtes sur le terrain dans le cadre de l'ANR Pagode. Il est, aujourd'hui, responsable des enquêtes en Sciences Sociales à l'Université Paris 8, Vincennes.